



Bulletin d'inscription : **Rallye des «avant-guerre et série T »**

Dates : **du jeudi 04 au lundi 08 juin 2020**

Organisateur : MGCF : A. Dutrève alain.dutreve@mgclubdefrance.com

Téléphone : **06.07.18.10.27**

P.Criniere patrick.criniere@mgclubdefrance.com

Téléphone : **06 34 69 16 66**

Accueil des participants : **Hotel « Le Bollinberg » à Westhalten 68250**

Rendez-vous le jeudi 04/06 à partir de 17h00

	<i>Pilote</i>	<i>Copilote</i>	<i>Véhicule</i>
Nom			Marque
Prénom			Type
Adresse			Couleur
Ville			Année de mise en circulation
Code postal			Cie d'assurance
Téléphone portable			N° police assurance
Adresse @ courriel			N° adhérent MGCF

Montant de l'engagement membre MGCF équipage de 2 personnes : **820 €**

Personne seule : **510 €**

Montant de l'engagement non membre (+30€) : **850 €**

Inscription avant le 24 avril 2020

SVP M'informer par SMS ou par Mail de votre inscription. Merci

Païement par chèque à libeller à l'ordre du **MG Club de France**

ou par virement bancaire (Joindre une copie de l'ordre du virement bancaire signé et émis pour le montant total)

Société Générale 03360 Paris Messine IBAN (FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758) BIC Adresse SWIFT : SOGEFRPP

Le bulletin d'inscription, le païement, la convention des sorties signée sont à adresser à

Alain Dutrève 16 rue Alphonse Daudet 91270 Vigneux sur Seine

Les déjeuners du vendredi 5 et du dimanche 07 juin ne sont pas compris (déjeuner libre).

Si vous pensez venir avec votre véhicule sur remorque, veuillez cocher la case

Modalités d'annulation et de remboursement

*** 30 jours avant le départ 80% de remboursement

*** 15 jours avant le départ 50% de remboursement

***la veille du départ : aucun remboursement ne sera effectué

Un départ pendant la sortie ne peut droit à aucun remboursement partiel

Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire (RIB à fournir dans ce cas)

A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide, une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable.
Signature et mention manuscrite « lu et approuvé » obligatoire